

# 59<sup>e</sup> rapport d'activités de l'Adapei 45

## 2018/2019

### Avant – propos

Dans la continuité de l'année précédente nous continuons à décliner le Projet associatif 2016/2020. Lors de notre séminaire de bilan du plan d'action 2018/2019 et d'élaboration de notre rapport d'orientation 2019 /2020, nous avons évalué les actions en cours dans le cadre de nos deux orientations politiques et de nos cinq orientations stratégiques.

Vous avez pu lors des assemblées plénières des délégations avoir connaissance des rapports d'activités de vos délégations et une synthèse de ceux des établissements de la même zone géographique. Ce rapport d'activités ne reprend donc pas ces éléments dont vous trouverez le contenu dans le dossier qui vous a été remis.

### 1. Orientations politiques

#### 1.1. Une politique associative centrée sur la personne accompagnée

Notre objectif est de contribuer à rendre la personne accompagnée actrice des choix associatifs et lui permettre de vivre pleinement sa citoyenneté et sa participation aux instances associatives.

Nous nous sommes engagés dans une appropriation du concept de l'Autodétermination depuis le colloque sur l'Autodétermination des personnes en situation de handicap le 22 janvier 2018.

Pour concrétiser cette mise en place de l'Autodétermination, nous avons participé à une journée sur l'Autodétermination en septembre 2018 organisée par l'Unapei puis à un séminaire pour définir avec le réseau des formations modélisées sur le sujet. Nous avons fait une demande de financement à l'ARS pour lancer ce plan de formation.

Nous continuons à solliciter des personnes en situation de handicap pour occuper les 3 places qui leur sont réservées au Conseil d'Administration de l'Adapei 45. Également pour une participation au Comité éthique mis en place récemment conjointement avec l'Adapei 41 et des implications dans les commissions habitat.

Cela se complète par des actions de participation citoyenne à la semaine de Citoyenneté, à des campagnes de sensibilisation en milieu scolaires, une équipe de l'IME de Nevoy est vainqueur d'Educap City sur le thème de la citoyenneté, l'organisation d'une journée Duo Day, la participation à des actions organisées par la mairie de Fleury les Aubrais et une campagne sur le droit de vote des personnes en situation de handicap sous tutelle.

En cette période où l'inclusion scolaire se développe, l'Adapei 45 continue à accompagner l'ouverture d'Unité d'Enseignement Externalisé. Elle se positionne dans un projet innovant pour

Association départementale  
de parents, de personnes handicapées  
mentales et de leurs amis.

que dès la création de l'école les enfants en situation de handicap aient leur place en milieu ordinaire.

L'Adapei 45 a organisé en novembre 2018 une conférence et un colloque sur l'éducation inclusive avec l'ensemble des acteurs pouvant la permettre, des élus, des représentants des autorités publiques, des professionnels, des familles, des personnes en situation de handicap et des associations.

## 1.2. Une politique associative éclairée des attentes et besoins des différents acteurs

Nous continuons de dénoncer les listes d'attente et les personnes maintenues par « défaut ». Nous avons réactualisé les listes d'attente aux portes des établissements de l'Adapei 45 et les « maintiens faute de place » en intégrant ou distinguant les problématiques de notification ou de contact direct des familles.

La commission habitat continue ses travaux et proposera des projets à mettre en œuvre en 2020 sur les secteurs de Gien et Montargis. À ce jour un projet est engagé pour la création de 35 appartements individuels avec une plateforme d'accompagnement sur l'Orléanais.

Nous avons participé de manière active aux Groupes Opérationnels de Synthèse (GOS) initié par l'ARS.

## 2. Orientations stratégiques

### 2.1. Pour un parcours de vie respectueux de la personne et de son projet

Nous maintenons une présence très active dans le dispositif « différent et compétent » qui permet la reconnaissance de compétences des personnes en situation de handicap.

Dans le cadre de l'intégration du parcours de santé, dans le parcours de la vie de la personne accompagnée, les 3 cadres de santé de l'Adapei 45 ont suivi une formation ensemble. Elles ont fait de l'échange de pratique pour aboutir à des procédures ou protocoles déployés en fonction des besoins sur les établissements de l'Adapei 45.

L'Adapei 45 et l'Adapei 41 ont décidé de créer ensemble un comité éthique composé de personnes en situation de handicap, de représentants des parents et de professionnels. En référence aux recommandations de l'ANESSM, ce comité a retenu la définition suivante : L'éthique est une réflexion qui vise à déterminer le bien agir en tenant compte des contraintes relatives à des situations déterminées. L'éthique est donc de l'ordre de la recherche individuelle et collective : elle désigne le questionnement de l'action sous l'angle des valeurs et cherche à dépasser une logique d'action purement technique. Ce comité s'est réuni deux fois.

Grâce à la mobilisation des associations qui accompagnent des travailleurs en situation de handicap, le suivi médical des travailleurs en situation de handicap un temps suspendu a pu reprendre.

## 2.2 Pour une association pérenne par une mobilisation plus active des familles

Sa gouvernance, à travers ses délégations, réunit les familles autour de moments festifs et témoigne écoute et solidarité notamment lors de « cafés » des parents organisés sur chaque territoire.

Le courrier de primo adhésion a été revu sur sa forme et nous avons eu plusieurs adhésions de jeunes parents.

L'Adapei 45 a rencontré de nombreuses familles en situations préoccupantes afin de les accompagner dans leur recherche de solutions.

Les réunions plénières ont regroupées 35 personnes sur Orléans, 50 sur Pithiviers, 65 sur Gien et 60 sur Montargis.

## 2.3. Pour une culture associative partagée et reconnue

A chaque manifestation organisée par un établissement, un stand associatif est présent.

Une fois par an, les nouveaux salariés sont reçus tous ensemble au siège de l'association pour une présentation de l'histoire de l'association, de ses valeurs et de son organisation et les nouveaux cadres intermédiaires sont reçus individuellement par le Président après leur embauche.

De nombreuses sensibilisations au handicap ont été effectuées (Saran, Fleury, Boigny-sur-Bionne, St-Hilaire, Dampierre en Burly, Gien) toujours en présence de professionnels, administrateurs et parfois accompagnés de personnes en situation de handicap.

La diffusion de la lettre d'information, les cérémonies de vœux, la participation de professionnels et de personnes en situation de handicap au congrès de l'Unapei à Lyon, sont autant d'occasion de promouvoir une culture associative partagée et reconnue.

## 2.4. Pour une association qui réorganise et se restructure

L'Adapei 45 a une obligation de s'adapter aux évolutions de notre société. Elle doit se moderniser pour faire face à ses responsabilités.

Nous avons accompagné les différents acteurs de la gouvernance dans l'accomplissement de leur engagement (administrateurs, administrateurs délégués des établissements, personnes ressources...) et notre conseil d'administration s'est appuyé sur des travaux préparés par les commissions et comités de travail pour prendre ses décisions.

Deux séminaires administrateurs / bénévoles ont été organisés avec les thèmes suivants : retour d'expérience sur la gouvernance associative de l'Adapei 45, les grands changements dans le secteur médicosocial et transformation de l'offre.

Association départementale  
de parents, de personnes handicapées  
mentales et de leurs amis.

Au niveau des établissements et services, l'Adapei 45 a vu un certain nombre d'actions menées :

- Le recrutement d'une directrice pour l'IME et le JES d'Orléans.
- Le recrutement d'une directrice des secteurs d'activités qui intègre le comité de direction du siège social.
- La signature le 12 juillet 2018 d'un CPOM nouvelle génération tripartite ARS/CD45/Adapei 45 avec un premier point en décembre 2018.
- L'aboutissement de la négociation d'un aménagement du temps de travail en annualisation et des temps de repos.
- Les élections professionnelles ont permis la mise en place du CSE (Comité Social et Economique) en remplacement des instances de Comité d'Entreprise, Comité d'Hygiène de Sécurité et des conditions de Travail et des Délégués du Personnel.
- Le lancement du déploiement d'un logiciel planning sur tous les établissements et services de l'Adapei 45.
- La décision du lancement du Dossier unique de l'utilisateur en 2020.

4

La gestion de la formation a été centralisée pour optimiser les moyens dédiés au maintien des compétences et à leurs adaptations aux évolutions des personnes accompagnées. Un COPIL formation se réunit régulièrement et des établissements sont pilotes d'actions de formation mutualisées.

Le comité de direction (CODIR) réunissant les directeurs d'établissement s'est réuni 10 fois sur la période 2018/19. Son ordre du jour est constitué de transmission d'information associative ou sur l'actualité des établissements pouvant donner lieu à des débats, de prises de décisions collectives sur des actions à mener, de réflexions sur les évolutions du secteur médicosocial, etc. Il est un lieu de pilotage, de régulation et d'élaboration de stratégies. La participation régulière au CODIR permet un soutien à l'exercice de la fonction de directeur.

Au niveau inter associatifs, nous mutualisons avec l'ADPEP45 notre maintenance informatique et nous partageons notre directeur du système d'information.

Nous avons fait l'acquisition de locaux au 69 rue de Verdun où notre siège s'est installé en novembre 2018.

Nous avons répondu à :

- L'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ARS (AMI) sur trois dossiers : dispositif unique JES/IME/SESSAD, télémédecine et atelier FALC.
- L'appel à candidature de l'ARS pour la création d'une UEMA (Unité d'enseignement en maternelle pour enfants âgés de 3 à 6 ans autistes ou autres troubles envahissants du développement (TED) dans le département du Loiret)
- L'appel à projet CAF ARS « Pôle ressource pour jeune de 0 à 17 ans » – Réponse commune avec les PEP45 avec pour objectif la création d'un GCSMS

## 2.5 Pour une association qui, face aux enjeux de la société, prépare l'avenir

L'Adapei 45 mène de nombreuses réflexions pour être en capacité d'anticiper les réponses aux nouveaux besoins des personnes accompagnées auxquels elle aura à répondre.

Nous avons sollicité à plusieurs reprises nos parlementaires concernant la protection des majeurs, la loi santé, la mission IGAS sur les ESAT.

## 3. Communication

Le service communication a apporté son soutien aux évènementiels organisés par les établissements et les délégations en créant de multiples supports et en mettant en œuvre un plan de communication : réunion d'échange du Grand débat national, réunions d'informations sur le patrimoine, complément de revenu, succession portées par la CARAC sur Amilly et Fleury-les-Aubrais, relais de la campagne nationale #avecnous, colloque sur l'éducation inclusive, Opération Brioches, après-midi festif de la délégation de Montargis, les 10 ans du foyer de vie/FAM La Fontaine, fête d'été du Chêne Maillard, goûter de Noël des familles de l'IME Paul Langevin, le loto du foyer de vie/FAM du Chêne Maillard, l'opération sapins des jeunes de la SIPFP, repas festif de la délégation de Gien, les cérémonies de vœux, le colloque autodétermination, etc...

Depuis début mai, 3 stagiaires ont intégré le service communication.

Il a contribué à organiser avec les bénévoles et des professionnels l'Opération Brioches sur le Loiret. En 2018, l'Opération Brioches a été un succès : 21000 brioches ont été vendues et nous avons ainsi réalisé un bénéfice net de 29 700 €.

Le bulletin mensuel « Sur la route de l'Adapei 45 » est paru tous les trois mois grâce à l'apport d'articles des établissements et services et des délégations. Aujourd'hui la lettre d'informations évolue. C'est le fruit d'une réflexion de la Commission Communication. Elle comporte plus de pages (une vingtaine) et a été complètement revisitée graphiquement. Nous avons souhaité la faire évoluer parce que nous voulions avoir la possibilité d'entrer dans le cœur de certains sujets et apporter de nouvelles rubriques : des dossiers thématiques, portrait chinois d'un professionnel et d'une personne accompagnée en binôme, avoir des encarts permanents sur les responsables de délégation, un bulletin d'adhésion à chaque publication. La nouvelle lettre d'informations sera publiée début juillet. Nous continuons à publier les chiffres de nos listes d'attente et maintiens faute de place, espérant ainsi provoquer une réaction de la part des autorités compétentes.

Nous avons constitué à l'Adapei 45 un groupe référent accessibilité composé de bénévoles, professionnels, personnes accompagnées et de notre chargée de communication. Nous intervenons auprès de différents publics sur le département : écoles, collèges, lycées, transports, professionnels du tourisme, centres commerciaux, etc... Nous poursuivons nos travaux de sensibilisation et uniformisons nos pratiques.

Nous avons engagé en 2015 un travail sur le Facile À Lire et à Comprendre (FALC) afin de rendre accessibles certains documents et présentations aux personnes en situation de handicap. Cela

s'était traduit par des formations. Nous poursuivons les travaux de traduction de certains articles de la lettre d'information (sur le thème des élections européennes, de la procédure de vote, la mesure de protection), des informations associatives (être membre du Conseil d'Administration pour une personne accompagnée) et des informations émanant d'organismes extérieurs (offices de Tourisme, musées...). Nous avons participé à une réunion Unapei sur le thème des ateliers FALC en ESAT car nous envisageons d'ouvrir un tel ESAT sur Gien ou Montargis.

Dans notre logique de rendre accessible et ludique nos informations, nous travaillons de plus en plus à la création de supports vidéo. Pour les cérémonies des vœux un film sur les retraités, un film sur les événements de l'année de l'IME Joinville, les événements de l'année des établissements et des délégations.

En novembre, l'Adapei 45 organisait avec l'Unapei Centre-Val de Loire un colloque ouvert à tous sur « L'éducation inclusive, quelles scolarisations ? » une mobilisation qui a eu lieu sur 2 jours. Des acteurs politiques, institutionnels, des conférenciers étaient au rendez-vous pour parler de l'enjeu de la scolarisation des personnes en situation de handicap. Et puis en mars dernier, nous avons accueilli une trentaine de professeurs de lycées professionnels de l'académie Orléans-Tours à l'ESAT de Lignerolles pour une visite découverte des ateliers. Cette visite leur permettait de prendre conscience des perspectives d'insertion professionnelles des élèves en situation de handicap.

En novembre également, l'Adapei 45, en lien avec la CARAC (mutuelle d'épargne, de prévoyance et de retraite) organisait deux réunions d'informations en soirée sur le thème du patrimoine, du complément de revenu, capital cumulable, succession, financement des obsèques...sur le Foyer des Terres Blanches et l'ESAT Restauration. C'était la deuxième fois que nous organisions ces réunions d'informations très demandées par nos familles.

Le Gouvernement a engagé un Grand débat national permettant à toutes et tous de débattre de questions essentielles pour les français. Citoyens, élus, institutions et organisations à but lucratif ou non. L'Adapei 45 a fait le choix d'apporter sa contribution à ce Grand Débat National autour du thème « Démocratie et Citoyenneté ». Ainsi, une réunion d'initiative locale a eu lieu le 28 février dernier à l'ESAT de Lignerolles. L'accès à cette réunion était limité aux personnes confrontées au handicap, aux parents et familles, aux adhérents de l'Adapei 45, aux associations du champ du handicap, aux amis invités par l'Adapei 45 et aux professionnels de l'Adapei 45.

En avril, le Foyer Appartements a participé au tournage du film Manifeste de l'Unapei. Nous avons accueilli une journée entière l'équipe de tournage qui ont filmé plusieurs temps forts : une marche le matin, un jardin partagé l'après-midi, mais aussi des interviews des professionnels et personnes accueillies. Une première version a été présentée au Congrès de l'Unapei. La version finale sera sur les réseaux dans les jours à venir !

En mai, nous avons participé à la journée nationale Duoday, qui est une action de sensibilisation permettant à des personnes en situation de handicap de passer une journée en duo avec un salarié volontaire d'une entreprise/association/collectivité. Des travailleurs de nos ESAT ont donc intégré des entreprises parmi lesquelles France 3, Boulanger, Humanis, Adecco...En parallèle du duoday,

nous avons organisé un duoday inversé c'est-à-dire que des parlementaires et élus sont venus former des binômes avec des travailleurs ESAT afin de valoriser l'utilité sociale du travail protégé. Parmi eux, sur l'ESAT restauration et de Lignerolles, nous avons eu la chance d'accueillir : Madame Janvier, et son suppléant Monsieur Lepêcheur ; Madame Dubois, Madame Linguet, Madame Besnard et Monsieur Delpy. Quant à l'ESAT des Râteliers, il aura la chance de recevoir Monsieur le Maire d'Amilly et ses élus sur une autre date (à programmer prochainement).

Du 23 au 25 mai, une délégation de 20 personnes s'est rendue au Congrès de l'Unapei à Lyon. Le thème de cette année était « choisir sa voie et vivre sa vie ». L'accueil chaleureux des lyonnais en ont fait un Congrès très apprécié.

Nous avons également travaillé sur une nouvelle maquette du livret d'accueil pour les familles de l'Adapei 45 avec une trame commune. Ce livret est le fruit d'un travail collaboratif de plusieurs mois.

L'Adapei 45, via son service communication et projets, participe également aux événements locaux. La mairie de Fleury-les-Aubrais notamment nous sollicite assez régulièrement pour des événements en lien avec la santé et le handicap. En avril dernier, nous avons participé à la journée « 1,2,3 Tous Pareils ». Plus de 200 enfants se sont retrouvés le mercredi 3 avril, au domaine de la Brossette, pour une action de sensibilisation au handicap. Une première action mutualisée menée par l'ensemble des élus des communes signataires du Contrat local de santé (CLS) de la Métropole orléanaise et du Conseil départemental du Loiret, piloté par la ville de Fleury-les-Aubrais.

L'Adapei 45 se veut également relais de la campagne de communication nationale #avecnous. Un grand merci à la mairie de Fleury-les-Aubrais qui a mis à notre disposition gracieusement ses panneaux publicitaires (17 faces du 4 au 25 décembre).

#### 4. Niveau instances associatives

L'Adapei du Loiret représente 363 adhérents répartis sur 4 délégations géographiques (au 15/06/2019)

- **Les Assemblées Générales de l'Adapei 45**

L'Assemblée Générale ordinaire a eu lieu le 27 juin 2018 à Fleury les Aubrais. Elle a été ouverte par son Président en présence des adhérents, des amis, de professionnels et des représentants d'associations et partenaires. Au cours de cette séance a été validé l'ensemble des points statutaires (les rapports d'activités et financier 2017, le rapport du commissaire aux comptes, le renouvellement du conseil d'administration, les orientations 2018-2019 .....)

Association départementale  
de parents, de personnes handicapées  
mentales et de leurs amis.

- **Le Conseil d'Administration Départemental**

Il s'est réuni 5 fois entre juin 2018 et juin 2019. Il a abordé toutes les questions évoquées dans ce rapport dans les domaines de la vie associative et de la gestion des établissements. Les points suivants ont été plus particulièrement abordés :

Au CA suite à l'AG de juin, élection du bureau et des responsables de délégations.

Au CA d'octobre, déclinaison du rapport d'orientation en plan d'actions, actualisation de la note représentativité, feuille de route des commissions.

Au CA de janvier, retour sur 1<sup>ère</sup> réunion CPOM.

Au CA d'avril, validation des comptes administratifs de 2018 – Présentation du projet des statuts

Au CA de juin, accord du CA sur les orientations et objectifs pour l'année 2019/2020

- **Le Bureau Départemental**

Le bureau départemental s'est réuni 10 fois entre juin 2018 et juin 2019 pour préparer le Conseil d'Administration et traiter de sujets liés au fonctionnement de l'association.

- **Les commissions et les comités**

Le Conseil d'Administration a créé des commissions et des comités qui ont vocation à l'aider dans ses prises de décision. Ces commissions sont nécessaires au bon fonctionnement de l'association et ont une lettre de mission.

La commission Projet prospective : Réunion pour l'élaboration du schéma associatif, suivi des orientations et élaboration du bilan du plan d'action et du rapport d'orientation.

La commission finance : Réunion budgétaire avec les Directeurs, réunion avec Orcom pour présentation des travaux menés sur les fonds propres et pour explication sur les fonds de dotation. Plusieurs réunions avec les trésoriers de délégation et sur l'appropriation du CRM Asso Connect.

La commission gouvernance : Révision des statuts et règlement intérieur. Organisation séminaire des administrateurs en novembre. Lancement de la commission éthique. Travail sur la représentation.

Commission accompagnement : Cette commission a été missionnée pour travailler sur la thématique de l'habitat. Trois sous commissions habitat (Gien, Montargis, Orléans).

Commission action associative : De nombreuses actions réalisées dans chaque délégation. Nous avons consacré une demi-journée pour faire un point sur les différents domaines de l'action associative. Café des parents sur chaque territoire. Déploiement du CRM (gestion des relations avec les adhérents, les familles et les partenaires)

Plusieurs réunions pour la préparation des 60 ans avec mise en place d'un Copil 60. Un questionnaire en ligne a été envoyé pour collecter vos attentes par rapport à cet événement.



Le comité Loi 2002-02 : Harmonisation des trames des documents.

La commission information et communication : voir chapitre communication

La commission des situations problèmes : Cette nouvelle commission a été sollicitée à plusieurs reprises.

### Conclusion :

L'Adapei 45 continue de décliner les orientations stratégiques de notre Projet Associatif ainsi que les objectifs déclinés dans notre rapport d'orientation. Cette méthode nous permet d'impulser chaque année des changements concrets prenant en compte les évolutions de notre secteur, les attentes des personnes accompagnées et de leur famille.

Ce rapport d'activité est le fruit du travail de l'ensemble des acteurs de l'association, personnes en situation de handicap, administrateurs et bénévoles, professionnels.

Un grand merci à tous.